

Et pourquoi pas des circuits courts pour construire sa maison?

Rénover une dépendance normande en s'approvisionnant uniquement avec huit matériaux situés dans un rayon de 150 kilomètres, c'est le pari fou d'Anatomies d'Architecture.

Mis à jour le 07/11/22, 06:00



*Des quenouilles de terre crue, de paille et de tiges de noisetiers sont utilisées pour l'isolation acoustique.
Crédit Photo : Olivier Sabatier*

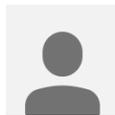
Des matériaux provenant de moins de 150 kilomètres, non transformés qui plus est, voici en effet l'ambitieux cahier des charges dressé par la coopérative Anatomies d'Architecture lorsqu'elle a rénové une longère de 80 m² à Sap-en-Auge, dans l'Orne (61). Un couple de boulangers a fait l'acquisition du château de Costil et de ses dépendances et a décidé de laisser carte blanche à ces architectes qui mettent le curseur écologique haut. « *On s'est fixé comme objectif d'utiliser 0 gramme de béton et 0 gramme de plastique même si dans la pratique, il y a toujours du plastique dans les poignées de porte par exemple* », résume Raphaël Walther, architecte.

Il a ainsi trouvé des solutions alternatives pour chaque matériau avec Mathis Rager, architecte cofondateur de la coopérative et Emmanuel Stern, anthropologue associé à Anatomies d'Architecture. Un travail de recherche qui a pris 6 mois. Pour les fondations, pas de béton donc, mais des pieux en robinier faux acacia réalisés dans une scierie située à une quinzaine de kilomètres de là. Pour isoler les murs, ils ont fait appel à une filière de **chanvre** située à 30 kilomètres de la dépendance. Puis, ils ont projeté le chanvre sur les murs avec de **la terre crue**. Pour isoler le sol, des bouchons de liège ont été récupérés dans des restaurants. *« On a aussi eu recours à des quenouilles de terre crue en coupant des tiges de noisetiers, de la terre et de la paille présents sur le domaine, à moins de 500 mètres, pour l'isolation acoustique du plancher »*, ajoute Raphaël Walther. De même, la terrasse de 15 m² a été conçue au moyen de briques récupérées sur des ruines du domaine de Costil et non avec des dalles de béton.

Une rénovation à 380.000 €

Une rénovation dont le prix pique toutefois les yeux: 380.000 €. *« Il faut noter que c'était intentionnel de faire un chantier hautement expérimental. On n'a fait aucune concession sur les expérimentations données. De la part des propriétaires, il y avait une volonté d'être des démonstrateurs. L'idée c'est que des personnes puissent s'inspirer de certaines parties comme le liège recyclé ou l'isolation en chanvre »*, justifie l'architecte. Le chanvre mêlé à de la terre reste toutefois 20 à 30% plus cher que de la laine de verre associée à du Placoplâtre. Il faut également avoir en tête la lenteur de séchage de certains matériaux. Le chanvre mélangé avec de la terre prend un mois pour sécher par exemple. Cependant, le chantier n'a pas pris beaucoup de plus de temps qu'un chantier plus classique, un an environ: *« nous n'avons connu aucune pénurie de matériaux hormis pour les fenêtres en bois qui ont entraîné 3 à 4 mois de retard »*, assure Raphaël Walther.

Le circuit court en architecture serait donc possible comme dans l'alimentation. *« On a besoin d'utiliser des matériaux qui sont près de chez nous. La question du bâtiment commence par la matière et on a des ressources en France: de la terre, de la paille, de la pierre... On ne peut plus donner des subventions pour des bâtiments qui polluent. Il faut conditionner ces subventions à l'usage de matériaux français et biosourcés »*, affirme Christine Leconte, présidente du Conseil national de l'Ordre des architectes, qui approuve cette rénovation.



Marine Richard

Journaliste

L'actualité de l'immobilier Newsletter

Tous les jeudis

Chaque jeudi, retrouvez l'actualité de l'immobilier (prix, fiscalité, architecture) et les conseils de la rédaction pour bien acheter, vendre ou louer.

S'INSCRIRE

Les données renseignées dans ce formulaire sont nécessaires pour permettre à *Société du Figaro* de vous envoyer la *Newsletter Actualité Immobilière*. En cliquant sur «Je m'inscris», vous acceptez que votre email soit traité par *Société du Figaro* en qualité de responsable de traitement afin de vous adresser la *Newsletter Actualité Immobilière*. [En savoir plus](#).

À propos

[Qui sommes-nous ?](#)

[Nous contacter](#)

[Nous rejoindre](#)

[Espace Presse](#)

À découvrir

[Tout l'immobilier](#)

Services Pro

[Accès Pro](#)

[Contact Pro](#)

[Devenir annonceur](#)

Informations légales

[Mentions légales](#)

[Politique de confidentialité](#)

[Paramétrer les cookies](#)

[Info cookies](#)

Les autres sites immobilier

[Figaro Immoneuf](#)

[Propriétés Le Figaro](#)

[Achat Terrain](#)

[International](#)

Nos applications mobiles